



## TARIFS D'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

### SOCIETES LOCALES

Pour tous les besoins (à but lucratif ou non)	<b>gratuit</b>
---	----------------

### PARTICULIERS DOMICILIES

Grande salle et buvette pour banquets et soirées privées (y compris scène uniquement pour l'orchestre)	<b>Frs. 450. -- (+ 300.00 caution remboursée à la reddition)</b>
---	--

Grande salle pour apéritifs ou réunions privées	<b>Frs 200. -- (en cas de décès, gratuit)</b>
---	---

Hall d'entrée et buvette pour petite réunion	<b>Frs 100. --</b>
--	--------------------

### SOCIETES EXTERIEURS ET PARTICULIERS NON DOMICILIES

Pour toutes les demandes faites par des sociétés extérieures à la commune pour une utilisation de la grande salle et de ses annexes à titre lucratif ou non lucratif, le tarif est fixé par le Conseil municipal - minimum fr. 600.00 (+ caution de fr. 300.00).

#### REMARQUES :

Dans tous les cas désignés ci-dessus, les gros nettoyages et la mise en place seront effectués par les soins des utilisateurs en collaboration avec le concierge.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SEMBRANCHER

Le Président

Le Secrétaire

Modification selon décision du Conseil communal du 9 janvier 2014